



**RAPPORT
D'ACTIVITÉ
2007**



RAPPORT D'ACTIVITÉ 2007

DONNÉES GÉNÉRALES SUR LE BUDGET 2007 COMPARE A CEUX DES ANNÉES ANTÉRIEURES	5
RELAIS INFORMATION ET CONSEIL	11
› CONTRIBUTER À L'OBSERVATION ET SOUTENIR L'INNOVATION CULTURELLE	
› L'ACCOMPAGNEMENT DES PROJETS ET DES ÉQUIPES	
› L'INTER-RÉGIONALITÉ ET L'EUROPE	
SOUTENIR LA CRÉATION, FAVORISER LA DIFFUSION ET AIDER AU DÉVELOPPEMENT DE L'ACTION ET DE L'ÉDUCATION ARTISTIQUE	19
› CHANSON	20
› DANSE	22
› MULTIMÉDIA	24
› OPÉRA	26
› THÉÂTRE	27
› PLURIDISCIPLINAIRE	28
› PASSEURS D'IMAGES	30
COMMUNICATION	33
› COMMUNICATION DE L'ÉTABLISSEMENT	
› COMMUNICATION ARTISTIQUE	
FONCTIONNEMENT GÉNÉRAL	37



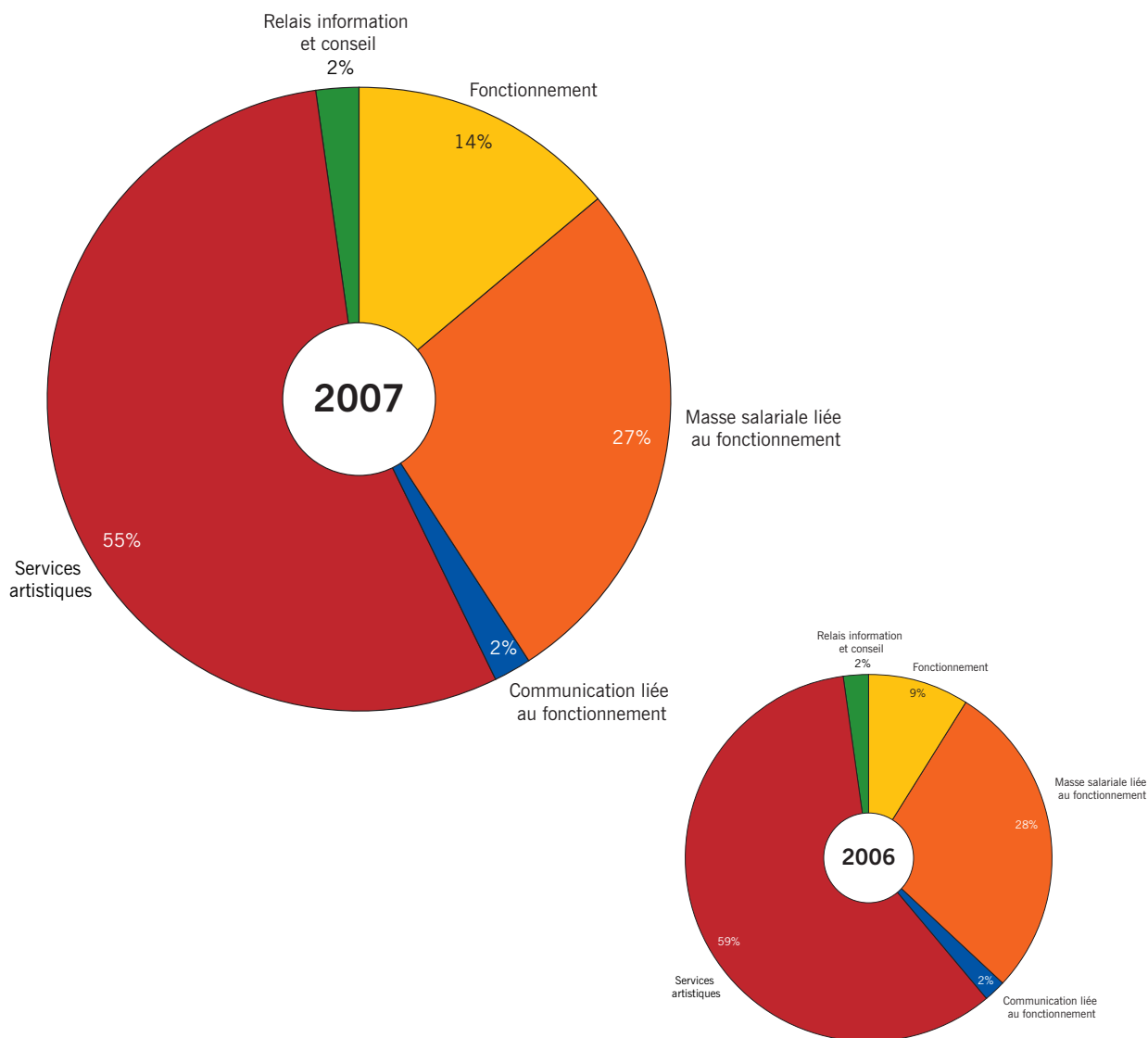


**DONNÉES GÉNÉRALES
SUR LE BUDGET 2007**
EN COMPARAISON AVEC
CEUX DES ANNÉES ANTÉRIEURES



BUDGET GLOBAL RÉALISÉ

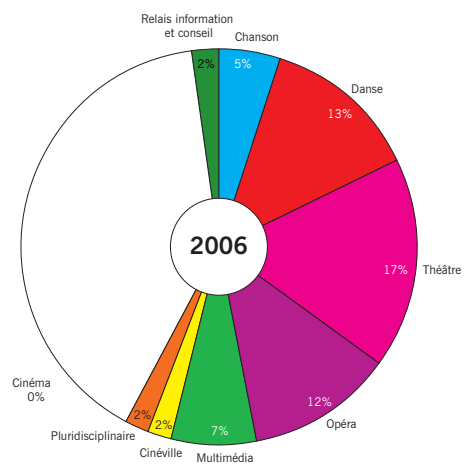
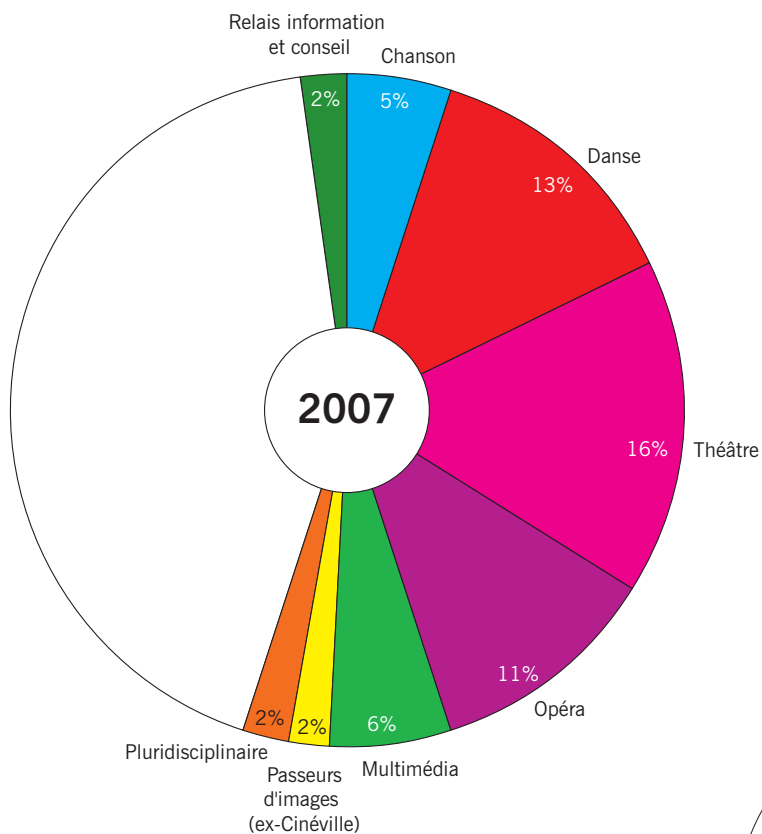
COMPARAISON 2007 ET 2006



	2007		2006		2005		2004	
Total	5836713		5348512		6357501		5845175	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
Fonctionnement général	793700	14	475844	9	620599	9	465112	8
Masse salariale (fonctionnement)	1592128	27	1517686	28	1658331	26	1607071	27
Communication (fonctionnement)	113924	2	106136	2	105821	2	123605	2
Fonctionnement	2499752	43	2099666	39	2384751	37	2195788	38
Artistique (dont post-prod 2004 et 2005)	3214253	55	3152981	59	3931822	62	3649387	62
Relais information et conseil	122707	2	95865	2	40928	1	0	0
Missions Arcadi	3336961	57	3248846	61	3972750	63	3649387	62

BUDGET D'ACTIVITÉS RÉALISÉ > LECTURE PAR SERVICES

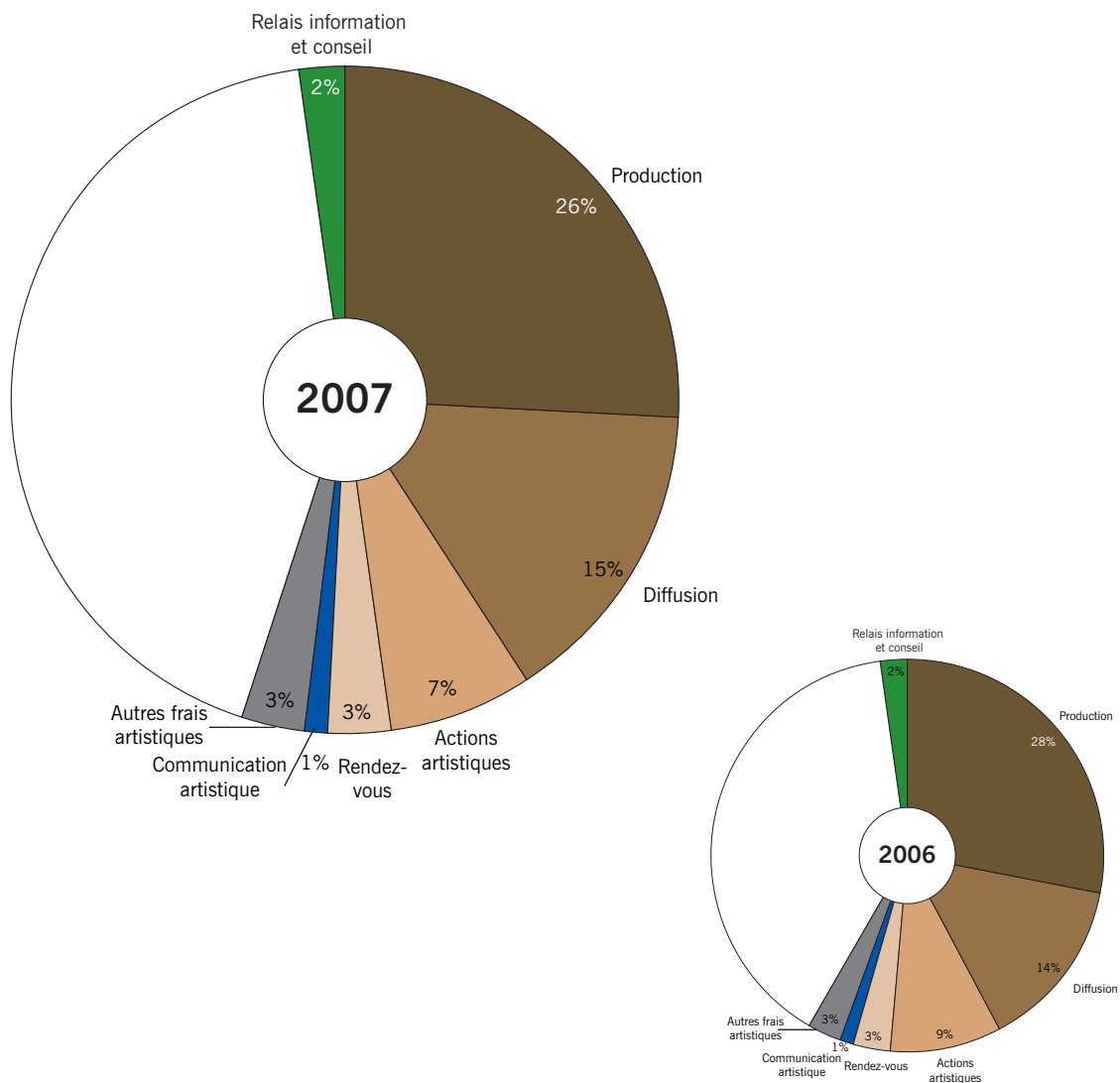
COMPARAISON 2007 ET 2006



	2007		2006		2005		2004	
Total	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
Chanson	275 279	5	259 725	5	259 743	4	195 994	3
Danse	739 491	13	718 083	13	640 297	10	740 871	13
Opéra	656 486	11	659 804	12	820 503	13	830 704	14
Théâtre	928 738	16	889 671	17	1 024 611	16	905 158	15
Multimédia	363 040	6	385 268	7	381 810	6	339 855	6
Passeurs d'images (ex Cinéville)	141 220	2	119 430	2	135 488	2	122 025	2
Pluridisciplinaire	110 000	2	121 000	2	368 000	6	200 000	3
Relais information et conseil	122 707	2	95 865	2	40 928	1	0	0
Cinéma (Post Prod)	0	0	0	0	301 371	5	314 780	5

BUDGET D'ACTIVITÉS RÉALISÉ > LECTURE PAR MISSIONS

COMPARAISON 2007 ET 2006



	2007		2006		2005		2004	
Total	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
Production	1 515 306	26	1 522 111	28	2 077 205	33	1 413 594	23
Diffusion	864 484	15	770 947	14	780 124	12	1 091 147	20
Actions artistiques	421 176	7	459 983	9	356 870	6	387 088	6
Rendez-vous et assimilé	178 569	3	174 574	3	363 634	7	330 124	7
Communication artistique	59 685	1	79 266	1	155 029	2	226 657	4
Observation et accompagnement	112 961	2	91 058	2	35 909	1	0	0
Autres frais liés à l'artistique	184 780	3	150 907	3	203 980	3	200 777	3
dont frais généraux	147 798		108 853		141 457		132 592	
dont masse salariale	36 982		42 054		62 523		68 185	





RELAIS INFORMATION ET CONSEIL

- › CONTRIBUER À L'OBSERVATION ET SOUTENIR L'INNOVATION CULTURELLE
- › L'ACCOMPAGNEMENT DES PROJETS ET DES ÉQUIPES
- › L'INTER-RÉGIONALITÉ ET L'EUROPE



LE RELAIS INFORMATION ET CONSEIL EN 2007, LES BASES D'UN DÉVELOPPEMENT NÉCESSAIRE

CONTRIBUER À L'OBSERVATION CULTURELLE ET SOUTENIR L'INNOVATION CULTURELLE : DES DONNÉES AU SERVICE DE L'ACTION

CONSULTATION DES COMPAGNIES CHORÉGRAPHIQUES D'ÎLE-DE-FRANCE

229 compagnies repérées - 145 réponses
http://www.arcadi.fr/telechargements/arcadi_consul_cie_danse_rapport.pdf

Sans prétendre répondre à l'ensemble des questionnements que traverse la danse contemporaine, Arcadi a souhaité objectiver une partie de la situation en confiant à Opale une enquête sur les compagnies de danse professionnelles d'Île-de-France. Cette enquête visant à éclaircir les modes de fonctionnement de ces compagnies s'est déroulée en trois phases entre décembre 2006 et juillet 2007 et a été accompagnée par un comité de pilotage associant la direction régionale des affaires culturelles, la ville de Paris, les départements, les associations départementales, les centres de ressources nationaux...

Une première phase exploratoire a permis l'exploitation de données existantes, notamment un tableau de diffusion de la danse en Île-de-France sur quatre années (2003-2006). Cette première phase fut également l'occasion de rencontrer des acteurs de la danse en Île-de-France : institutions, festivals, lieux de création, syndicats...

Elle s'est conclue par une présentation d'étape le 14 février 2007 au Théâtre de la Cité Internationale dans le cadre de Hors Saison, le rendez-vous danse d'Arcadi.

Devant l'éparpillement ou l'absence de données, il est vite apparu qu'une enquête spécifique auprès des compagnies était nécessaire pour dresser un état de la création chorégraphique en Île-de-France. Lors d'une deuxième phase d'enquête, un questionnaire a donc été adressé à 250 compagnies de danse franciliennes repérées par le comité de pilotage de l'étude. Le questionnaire a été

envoyé par courrier en février 2007, une version Internet étant également disponible. Les sites de Micadanses, du Centre national de la danse, de la SACD, des Chorégraphes associés ont permis de relayer l'information auprès des compagnies. Des relances téléphoniques ont eu lieu au mois de mai, ce qui a notamment permis d'écartier certaines structures du fichier de départ, soit qu'elles n'étaient pas des compagnies professionnelles soit qu'elles n'étaient plus localisées en Île-de-France. De même, sur les 160 réponses reçues, une quinzaine ont été écartées pour les mêmes motifs. Finalement, 145 réponses ont été traitées sur les 229 compagnies professionnelles en activité repérées en Île-de-France, soit un taux de réponse supérieur à 60 %.

Pour approfondir et éclaircir certains questionnements, une troisième phase qualitative s'est déroulée en juin et juillet 2007. Elle a consisté en une vingtaine d'entretiens téléphoniques auprès de responsables de compagnies (administrateurs ou chorégraphes) ayant répondu à l'enquête par questionnaire.

Dans une première partie, ce rapport déroule l'ensemble des résultats de l'enquête par questionnaire effectué auprès des compagnies, tout en présentant quelques éléments complémentaires issus de la première phase exploratoire. La deuxième partie présente la synthèse des entretiens qualitatifs.

La restitution publique de cette étude a été présentée le 17 octobre 2007 au Théâtre Paris-Villette. Des réunions de travail au niveau départemental se tiendront tout au long de l'année 2008.

Il est à noter que la réalisation de cette enquête est exemplaire de la dynamique de travail entre le service Danse et le Relais information et conseil.

REPÉRAGE SUR LES POLITIQUES DE SOUTIEN DES CONSEILS RÉGIONAUX EN MATIÈRE DE SPECTACLE VIVANT

Dans le contexte actuel de crise de l'économie du spectacle vivant et plus largement de mutation des politiques culturelles territoriales, les régions se sont progressivement dotées de véritables politiques culturelles régionales, notamment dans le domaine des arts vivants. Si l'on perçoit globalement l'importance et la diversité de ces interventions régionales, il n'existe cependant pas

aujourd'hui d'état des lieux des modalités d'intervention et d'accompagnement de la vie artistique engagées par ces collectivités.

Aussi, dans le cadre des missions qui lui sont confiées en matière d'observation culturelle, Arcadi a pris l'initiative de lancer une mission de repérage sur la politique de soutien des régions en faveur du spectacle vivant. Il en a confié la réalisation à l'Observatoire des politiques culturelles qui s'est rapproché de la commission Culture de l'Association des régions de France afin de faciliter les contacts avec les représentants des régions et de favoriser la dimension collective du projet. Un groupe de suivi de la démarche, ouvert à tous les représentants des régions qui le souhaitent, a été mis en place et s'est réuni pour la première fois le 18 janvier 2007 à l'ARF.

Ce repérage dresse un état des lieux, un descriptif des politiques menées par les 22 régions en faveur du spectacle vivant et fournit une base d'informations fiable qui pourra alimenter la réflexion des différents acteurs et partenaires de ces politiques publiques. Ce repérage n'a pas pour vocation d'établir des données comparatives, mais plutôt de dresser une typologie des modes d'intervention afin d'identifier des similitudes ou des spécificités régionales.

Les thématiques ayant fait l'objet du repérage sont : les caractéristiques principales de la politique culturelle régionale en faveur du spectacle vivant, les dispositifs de soutien, les modalités de mise en œuvre de l'action régionale, la structuration des politiques partenariales, la place des festivals dans la politique régionale.

Ce travail a été réalisé au cours du premier semestre 2007, les résultats ont été communiqués en même temps à l'ensemble des Régions et ont été présentés le 23 novembre 2007 au groupe de suivi.

Le document définitif sera disponible à partir de mars 2008 et fera l'objet d'articles à paraître dans le journal de l'Observatoire des Politiques Culturelles du printemps 2008.

LANCEMENT D'UN DISPOSITIF EXPLORATOIRE SUR LE LIEN ENTRE CULTURE ET POLITIQUE EUROPÉENNE DE LA VILLE

Arcadi en co-réalisation avec Le Relais Culture Europe et en partenariat avec le Centre de recherche sur l'Action publique en Europe (IEP de Rennes) conduit un dispositif exploratoire entre culture et politique de la ville.

L'objectif est d'analyser les changements induits par la conception économique et sociale de l'action publique culturelle présente dans la politique européenne de la ville. Ont été étudiées l'évolution des pratiques des acteurs des territoires de Clichy-Montfermeil, de Grigny-Viry/Châtillon, de Mantes-la-Jolie/Mantes-la-Ville et LeVal de Seine/Les Mureaux et en particulier celles des acteurs

culturels au sens large (acteurs publics de la culture, opérateurs culturels, etc.). Les analyses produites à la suite de nombreux entretiens ont permis de déterminer dans quelle mesure il est possible de parler d'europanisation des pratiques et d'élaborer des pratiques de référence sur le lien entre culture et territoire urbain.

Un séminaire de travail à destination des acteurs culturels franciliens a été organisé, le vendredi 14 décembre 2007, aux Laboratoires d'Aubervilliers, afin de proposer une première mise en débat des différentes hypothèses issues de cette étude et une présentation de la dimension urbaine des politiques communautaires 2007-2013.

Le rapport final sera en ligne à la fin du mois de mars 2008.

BUREAUX DE PRODUCTION

UN PARTENARIAT ENTRE L'ONDA, LE CNT ET ARCADI POUR SOUTENIR UNE ÉTUDE PARTICIPATIVE

Cette étude émane de la volonté de sept bureaux de production souhaitant donner de la lisibilité à une pratique professionnelle en fort développement, sujet d'enjeux et pourtant assez méconnue dans sa réalité concrète. Il ne s'agit donc pas dans la démarche d'une étude évaluative commandée, où le propos est de travailler « sur » un terrain précis à partir d'entretiens individuels, mais bien de travailler « avec » les acteurs de terrain, premiers connaisseurs de leurs pratiques et de leurs difficultés. Elle s'appuie à la fois sur un questionnaire protégé par l'anonymat, sur des entretiens collectifs et des travaux en ateliers permettant de mettre en regard les points convergents et divergents et de favoriser la co-construction de problématiques et de solutions.

Arcadi et en particulier le Relais Information et Conseil, le Centre National du Théâtre et l'Onda se sont retrouvés autour d'objectifs communs, à savoir : contribuer à enrichir l'observation du territoire de l'Île-de-France, poursuivre des réflexions autour de l'accompagnement des artistes, contribuer à mettre à jour une proposition alternative à l'organisation habituelle de la production du spectacle vivant. Il s'agit également de soutenir une démarche singulière de production de savoirs, initiée par des professionnels.

Le soutien des trois partenaires s'est concrétisé par un apport financier, un soutien logistique, l'organisation de la diffusion de l'étude et par une contribution au contenu, via l'organisation de la séance de travail autour des représentations sur ce type d'organisations.

Cette étude qui décrit très précisément et avec une grande transparence ce qu'est le fonctionnement de ces organisations donne des éléments concrets à ceux qui souhaitent monter un bureau de production et permet de

donner une meilleure lisibilité de cette activité par les acteurs de la filière du spectacle vivant : directeurs de théâtre, administrateurs de lieux, artistes et responsables de compagnies, institutions...

Présentée le 5 février 2008 au Théâtre de la Cité internationale, le rapport complet sera en ligne dès le mois de mars 2008.

EPS VILLE-EVRARD

UNE RÉPONSE POSSIBLE ET À LA HAUTEUR DES BESOINS DES ÉQUIPES FRANCILIENNES EN LIEUX DE TRAVAIL ET DE FABRIQUE

L'Établissement Public de Santé de Ville-Evrard poursuit une politique très active de rapprochement des lieux de soins et des lieux de vie, d'amélioration de prise en charge des malades, de modernisation de ses installations, de développement des activités culturelles des patients, des soignants, des personnels.

Cette politique a entraîné la libération ou la reconversion progressive de pavillons installés sur le site historique de Ville-Evrard et conduit ses responsables à l'élaboration d'un « schéma directeur architectural et urbanistique de restructuration du site ».

Parmi les différentes hypothèses de ré-utilisation des espaces libérés, la volonté de développer la dimension culturelle liée tout à la fois à l'histoire de l'établissement et à la richesse des pratiques mises en œuvre au cours des deux dernières décennies a été évoquée par de nombreux acteurs.

Arcadi, ayant pour mission de mieux répondre aux besoins des compagnies de spectacle vivant et ayant identifié que le premier d'entre eux concerne les besoins en lieux de travail, de répétition et de fabrique, s'est intéressé à l'hypothèse d'une nouvelle affectation de certains espaces du domaine hospitalier.

Toutefois, à l'occasion de plusieurs échanges avec certains responsables de l'EPS, il est apparu nécessaire de prendre en compte, avant la formulation de tout projet nouveau, l'expérience déjà accumulée. Ces acquis concernent à la fois la présence artistique et culturelle, les relations entre activités artistiques et les projets des soignants, les pratiques culturelles des patients et du personnel.

Aussi, Arcadi a financé une brève étude en forme d'état des lieux et de rétrospective dont l'objet central était de recueillir les témoignages et analyses de toutes les personnes ou équipes qui se sont trouvés à un moment ou à un autre, associées à cette articulation de logiques artistiques et thérapeutiques et aux relations entre professionnels et amateurs.

Ce travail accompli, pourra le moment venu servir de base de réflexion sur l'avenir de l'EPS et à la future négociation entre les partenaires publics concernés.

L'ACCOMPAGNEMENT DES PROJETS ET DES ÉQUIPES

L'INFORMATION ET LE CONSEIL

Des sessions d'informations collectives comme richesse supplémentaire aux réponses apportées au cours des entretiens individuels :

Expérimentées en novembre 2007, ces réunions mensuelles réunissent un après-midi entier six à dix porteurs de projets. Tout porteur de projet demandeur d'information au Relais et intéressé par cette démarche collective peut y participer. La seule condition requise est la préparation en amont des questions, interrogations ainsi que la communication des informations concernant le projet.

À chaque session, un dossier documentaire est remis avec les coordonnées de l'ensemble des participants. Ces ressources sont affinées, actualisées, et adaptées en fonction des problématiques et des questions de chacun. L'avantage du collectif est immédiatement perceptible : la rencontre est dynamique et les réponses sont enrichies par les échanges au sein du groupe. Chacun et chacune s'échange « bons plans, connaissance des territoires, points de vue, contacts... ». Des relations entre les participants se nouent et se prolongent en dehors d'Arcadi, contribuant ainsi à rompre l'isolement des équipes trop souvent constaté.

LES RENDEZ-VOUS INDIVIDUELS

Parallèlement aux sessions collectives, il est parfois nécessaire et important de prendre le temps de rendez-vous individualisés :

120 demandes d'informations ont été enregistrées. La plupart ont été satisfaites par les réponses apportées via l'outil internet de « gestion des demandes » ou par téléphone. 53 ont appelé des rendez-vous individuels, lesquels font l'objet d'un suivi et de contacts ultérieurs relativement fréquent.

La répartition par domaine reste sensiblement la même qu'en 2006 : une majorité de demandes sur le spectacle vivant, avec en première ligne le théâtre.

Les demandes ont quasi exclusivement comme point de départ une recherche d'aide, de financement, de coproduction.

Ces questionnements trouvent la plupart du temps leur origine dans une connaissance très approximative du paysage artistique et culturel francilien. Afin d'éviter de fournir de fausses opportunités, le Relais s'attache à insuffler une bonne connaissance du territoire, des différents acteurs qui le composent et tente d'être au plus près du stade de développement du projet (financement, partenariat, territoire, collaborations...)

LES OUTILS COLLECTIFS

LA MISSION « EMPLOIS PARTAGÉS AU SEIN DES COMPAGNIES DE SPECTACLE VIVANT EN ÎLE-DE-FRANCE »

Dans un contexte où le mode d'organisation et de structuration générale des compagnies se pose avec acuité, des expériences de mutualisation d'emplois sont étudiées ou expérimentées dans plusieurs régions. Certaines impliquent directement des compagnies et les organisations professionnelles qui les représentent, d'autres sont encouragées par les pouvoirs publics, d'autres enfin sont soutenues par les DLA (dispositifs locaux d'accompagnement).

En Île-de-France, Arcadi a décidé de faire avancer cette mission dès 2006 par l'organisation d'une journée intitulée « partage d'outils, partage d'emplois », rencontre avec les DLA d'Île-de-France en présence du Cnar Culture (Centre National d'Appui et de Ressources) et de séances de travail régulières avec ce partenaire (et en lien avec l'un des principaux membres du Cnar, le Synavi, Syndicat National des Arts Vivants pour qui ce thème constitue un axe central).

Pendant ces temps d'échanges et de maturation, plusieurs projets de mutualisation d'emplois, portés par des compagnies ou des collectifs, ont été repérés et la question des conditions de la création d'un outil régional commun (groupement d'employeur ou autre formule qui paraîtrait après étude plus adaptée) s'est naturellement posée.

Arcadi a donc décidé de faire appel aux compétences de consultants spécialisés pour, d'une part, réaliser un premier état des lieux de projets de mutualisation d'emplois existants (confié à l'association Prémisses) et, d'autre part, mener une étude d'opportunité pour la réalisation d'un outil régional commun (confiée à l'agence Multicité).

Un comité de pilotage composé des responsables d'Arcadi, de chargés de mission du Cnar-culture, d'une représentante des DLA d'Île-de-France, de l'Atelier – centre de ressources régional de l'économie sociale et solidaire en Île-de-France – et du Synavi Île-de-France a été constitué afin de suivre et d'enrichir régulièrement le processus de la mission.

À la suite des entretiens avec les groupes désireux de « mutualiser », une journée de synthèse et d'échanges de pratiques a été organisée le 17 septembre 2007, réunissant les prestataires, le comité de pilotage ainsi que toutes les compagnies impliquées dans l'expérimentation. En décembre, Prémisses a rendu ses conclusions à la fois sur l'état des lieux des projets ainsi que sur les besoins et perspective de mutualisation.

Un comité de pilotage réuni le 20 décembre 2007 a entendu la synthèse du rapport de Prémisses ainsi que les premières préconisations de l'Agence Multicité.

En mars 2008 se tiendra la deuxième journée de synthèse et d'échanges de pratiques avec les collectifs impliqués, qui devra déboucher sur des propositions concrètes d'actions

UNE INITIATIVE ORIGINALE D'ACCOMPAGNEMENT D'ARTISTES: LE PARTENARIAT ENTRE UN LIEU, UN BUREAU DE PRODUCTION ET UN CENTRE DE RESSOURCES

Le Théâtre de Vanves, le Bureau Cassiopée (structure de production et d'administration dirigé par Anne-Cécile Sibué et Léonor Baudoin) avec le soutien du Relais information et conseil s'associent pour mettre en place une démarche innovante d'accompagnement d'artistes. Être au plus près des compagnies, leur apporter soutien et conseils individualisés. L'objectif est d'ouvrir un espace dynamique de dialogue, d'échange et de réflexion : états des lieux et analyse des besoins, aide à la formulation du projet de compagnie, de sa stratégie et de son inscription dans le territoire, études et apports d'outils pratiques et méthodologiques.

Cet accompagnement se déroule sur toute la saison 2007-2008 et concerne quatre compagnies dont les spectacles sont programmés par le Théâtre de Vanves.

Un bilan de cette initiative sera fait en fin de saison et pourra, en fonction des résultats, être élargi à d'autres lieux franciliens qui le souhaiteraient.

LA VEILLE TECHNIQUE ET PROFESSIONNELLE

Le Relais, membre de comités de pilotage :

- › de Clara, coopérative de liaisons des activités et des ressources artistiques installée à Paris dans le dix-huitième arrondissement. Une coopérative d'activités accompagnant le développement des projets des artistes souhaitant créer leur emploi.
- › du projet de recherche « Intermittence quatre ans après. La précarité de l'emploi et les droits sociaux, enjeux conflictuels », associant le Laboratoire Matisse – Centre d'économie de la Sorbonne et l'association des Amis et Intermittents et Précaires (AIP). Ce projet est soutenu financièrement par le Picri (Partenariat Institutions Citoyens pour la Recherche et l'Innovation), dispositif mis en place par le Conseil régional d'Île-de-France qui permet un travail de recherche commun entre chercheurs des institutions de recherche publique et associations à but non lucratif.
- › de « Culture et territoires en Île-de-France », programme de recherche territorialisée initié dans le cadre du programme interministériel « Cultures, villes et dynamiques sociales », Ministère de la Culture et Ministère de l'écologie, du développement et de l'aménagement durables et Ministère de la Culture.

Le Relais, participant à des séminaires de réflexion, des groupes de travail et des colloques :

- › L'économie, l'emploi et la formation dans le spectacle vivant animé par Arteca, centre de ressources de la culture en Lorraine
- › L'économie sociale et solidaire : première rencontre acteurs-chercheurs « culture et économie sociale et solidaire » organisée par le Cnam, l'Ufisc et le Cnar Culture le 25 janvier 2007 au Conservatoire national des arts et métiers.
- › L'information et l'observation culturelle en Région, organisé par Arteca Lorraine, l'Arcade Paca, L'observatoire des politiques culturelles à l'Association des Régions de France les 8 et 9 février 2007
- › Travail artistique et économie de la création, 2e journée d'économie de la culture organisée par le département des études et de la prospective du Ministère de la culture les 11 et 12 octobre 2007 au Centre Georges Pompidou.
- › « Faire la culture populaire » les 23 et 24 novembre 2007 à Valenciennes

Et à de nombreuses journées d'informations, entre-autres : Journée forum Synavi, Le mécénat en danse, Coopaname : rendez-vous mensuel organisé par la plus importante coopérative d'activités et d'emploi d'Île-de-France, IETM, Art en réel, Cnar Culture...

LES PARTENARIATS

- › Avec Micadanses, association pour le développement de la danse à Paris :

Arcadi et Micadanses se sont associés pour proposer une deuxième rencontre autour de la consultation danse, dans le cadre des journées de réflexion 2008, afin de poursuivre l'échange et la discussion entre professionnels, artistes et institutions.

La table ronde animée par Christophe Martin, directeur de Micadanses a réuni Laure Bonicel (chorégraphe, Compagnie Moleskine), Gaël Bouron (association Opale), Philippe Henry (Université Paris 8 – Saint-Denis), Anne Cécile Sibué (Bureau Cassiopée, administration/diffusion) et Françoise Billot, directrice du Relais information et conseil.

De plus, le Relais information et conseil a soutenu l'édition de la synthèse des deuxièmes journées de réflexion d'octobre 2006 de Micadanses portant sur la question du « Comment allons-nous travailler sans l'intermittence » et sur les « Institutions régionales : de nouveaux partenaires dans le spectacle vivant ? ».

- › Avec Actes If, réseau de lieux franciliens :

Parce que les lieux sont mal connus, Actes If a décidé de développer lui-même les moyens de combler ce manque, pour permettre à ses membres et à leurs partenaires d'accéder à une meilleure connaissance de leur réalité.

Une étude a été réalisée et porte sur l'activité de l'année 2005 de dix-huit membres du réseau.

Elle conjugue une approche qualitative, par le biais d'entretiens « auprès des animateurs des lieux » et de la relation permanente entre la coordination et ses adhérents, et une approche quantitative, basée sur des « documents de l'exercice 2005 tels que bilans et comptes de résultat, rapports d'activités, DADS, bordereaux de billetteries ».

Elle s'est réalisée avec l'apport du Cnar Culture par le conseil et la réalisation de l'outil de récolte de données. Cette collaboration vise la constitution d'une base commune avec d'autres études auto-réalisées par des acteurs culturels, afin de permettre les croisements de données, de constituer une connaissance plus large du secteur, et ainsi de concourir à sa structuration.

En partenariat avec Arcadi, les membres d'Actes If ont organisé une rencontre-débat le 12 octobre 2007 à Confluences autour de la présentation de l'étude « Activités et modes de fonctionnement des lieux en 2005 » et de la question « De l'observation à l'évaluation... » avec les interventions de Jean-Michel Lucas, maître de conférences en économie à l'université Rennes2, ancien Drac en Aquitaine, ancien conseiller technique au cabinet de Jack Lang, alias doc Kasimir Bisou, de Philippe Berthelot, secrétaire général de l'Ufisc, directeur de la Fédurok ainsi que de Jean-Claude Pompougnac.

- › Avec le Synavi Île-de-France et le Cnar culture sur les questions d'outils collectifs (cf. page 15).

L'INTER-RÉGIONALITÉ ET L'EUROPE

RÉGION RHÔNE-ALPES

Discussion avec L'Amdra – aujourd'hui Nacre (Nouvelle Agence Culturelle Regionale) – sur la base de données « diffusion danse Île-de-France 2003-2007 » qui pourrait être élargie à d'autres données fournies par les régions et en particulier celles de la région Rhône-Alpes.

RÉGION AQUITAINE ET POITOU-CHARENTES

Intervention du Relais, dans le cadre d'une rencontre nationale sur les problématiques de la danse en région, « Quel accompagnement pour la diffusion des compagnies de danse travaillant en Région », le 3 novembre 2007 à Saintes organisée avec le soutien de l'Agence régionale du spectacle vivant Poitou-Charentes et de l'Oara (Office Artistique de la Région Aquitaine).

MÉTROPOLE NANTAISE

Rencontre avec la chargée de mission en vue de la création d'un centre de ressources pour le développement des entreprises culturelles et créatives au sein de la Métropole Nantaise, Nantes Création.

L'EUROPE

Poursuite de la collaboration avec Relais Culture Europe avec l'organisation d'un séminaire d'information et de sensibilisation « La culture et les dispositifs de la nouvelle programmation de la politique de cohésion de l'Union européenne 2007-2013 » le 21 mars 2007. Avec Michel Quévit, professeur à Louvain-La-Neuve et directeur de Rider II, Réseaux, Innovation et Développement régional et Jean-Claude Grisoni Niaki, Directeur du réseau Urban France.

Point d'information dans le cadre du Festival d'Avignon, le 16 juillet 2007 et rencontre avec l'IETM – Informal European Theatre Meeting.

BUDGET

Le budget réalisé du Relais est de 112 960 euros TTC. Les grandes masses de dépenses se répartissent de la manière suivante :

études, enquête (64 %),
programme d'accompagnement sur les outils collectifs (26 %),
autres accompagnements (3 %),
abonnements, documentation (3 %),
édition, valorisation des études (4 %).



**SOUTENIR LA CRÉATION, FAVORISER LA DIFFUSION
ET AIDER AU DÉVELOPPEMENT DE L'ACTION
ET DE L'ÉDUCATION ARTISTIQUE**



CHANSON

	Plafond Prévisionnel	Budget réalisé	Différence
Production	150 000	150 822,91	+ 822,91
Diffusion	37 200	51 833,36	+14 633,36
Actions artistiques	47 850	33 903,16	- 13 946,84
Rendez-vous chanson	15 999	11 916,34	- 4 082,66
Total	251 049,00	248 475,77	- 2 573,23

Les montants 2007 sont désormais en TTC (en raison du nouveau statut fiscal de l'EPCC depuis le début de 2007) Ce tableau ne prend en compte que les crédits gérés directement par les services artistiques, ce qui explique la différence avec le tableau et le graphique de la page 7 qui intègre certains frais annexes.

LE SOUTIEN À LA PRODUCTION

Nombre d'œuvres aidées : 16 projets retenus en 2007, dont 8 s'achèveront en 2008 ; 25 projets en tout ont fait l'objet d'un versement en 2007 (9 ont démarré en 2006).

Pourcentage moyen des aides Arcadi (sur budget réalisé) : 29 %

Nombre de représentations : 88, dont 64 liées aux coproductions 2007 et 24 liées à des coproductions antérieures (2005 et 2006).

Nombre de spectateurs : 6 017

LE SOUTIEN À LA DIFFUSION

Nombre d'œuvres aidées : 40

Pourcentage moyen des aides Arcadi (sur budget réalisé) : 33 %

Nombre de représentations : 65 sur 22 lieux différents.

Nombre de spectateurs : 5 419

DONT LE RENDEZ-VOUS CHANSON

Nombre d'œuvres présentées : 2

Nombre de rencontres professionnelles : 2, « Le lieu et la création » et « Les repères artistiques du chanteur » cf. Chapitre ateliers, rubrique « Communication de l'établissement » p. 34.

Fréquentation professionnels/publics : 208 entrées professionnelles (317 en 2006), soit 122 professionnels – dont 40 artistes (46 en 2006) et 26 diffuseurs représentant 24 lieux (34 en 2006, représentant 28 lieux), et 93 entrées payantes (95 en 2006).

ACTION ET ÉDUCATION ARTISTIQUE

Nombre d'actions, publics touchés : 17 projets ont donné lieu à des actions artistiques, sur 10 sites ; 1 450 spectateurs sur les représentations liées aux actions.

COMMENTAIRES

Le budget prévisionnel 2007, apparemment supérieur à celui de 2006, est en réalité inférieur de plus de 7 % (en 2006, toutes les parts du budget étaient présentées HT, contrairement à celui de 2007).

Face à cette donnée, le service chanson a d'emblée restreint ses apports en coproduction, soucieux de tenir de façon équilibrée les 4 comités artistiques trimestriels.

Sur les 57 709 euros affectés à la diffusion en 2006, 25 000 étaient destinés aux dates parisiennes et 32 709 à la programmation en Île-de-France. En raison de budget insuffisant pour mener à bien ce soutien, les dates parisiennes sont abandonnées en 2007, les 37 200 euros prévus pour la diffusion sont donc équivalents à 2006, compte tenu de la TVA.

Le réalisé dépasse largement le budget, alors que le nombre de dates soutenues a légèrement diminué (73 en 2006, 65 en 2007). L'apport moyen a donc augmenté : 797 euros par projet (755 HT) au lieu de 660. Encore le service ne répond-il, là encore, que très partiellement à la demande des lieux, confrontés à la fois à des difficultés budgétaires et à une augmentation notable du prix des spectacles : la tendance observée depuis l'été 2006 se confirme.

Les dépenses consacrées aux actions artistiques, compte tenu de la TVA, sont à peu près identiques en 2006 et 2007 ; cette année confirme, sans plus, le développement amorcé après le creux de 2005 ; la part excédentaire a permis, en fin d'exercice, de consolider les apports en diffusion.

Le Rendez-vous Chanson est réduit à deux journées : les master classes n'ont plus de raisons d'être (il n'y a plus lieu de sensibiliser les professionnels au travail scénique de la chanson); proportionnellement à 2006, les données de fréquentation sont équivalentes (environ 100 personnes par jour). Il s'agit de la dernière édition sous cette forme.

En revanche, un nouveau projet voit le jour en fin d'année 2007. « Le Conseil d'Administration d'Arcadi approuve le principe de mise en œuvre d'une expérimentation permettant aux artistes de la chanson d'assurer à leurs œuvres une plus grande visibilité dans l'offre numérique ». La région a donc voté pour un budget exceptionnel à hauteur de 145 000 euros pour la réalisation de cette action (cf. rapport du Conseil Régional du 18 septembre 2007, quatrième affectation « soutien à la réalisation de diverses manifestations culturelles »). La fin de l'exercice a permis de réaliser une première captation filmée de concert : David Lafore à l'Européen (Paris 12^e), le 12 novembre.

DANSE

	Plafond Prévisionnel	Budget réalisé	Différence
Production	200 000	225 517	+ 25 517
Diffusion	422 900	411 918,63	- 10 981,37
Diffusion saison	284 900	244 280,99	- 40 619,01
Actions artistiques	79 800	62 063,42	- 17 736,58
Hors Saison	138 000	167 637,64	+ 29 637,64
Total	702 700	699 499,05	- 3 200,95

Les montants 2007 sont désormais en TTC (en raison du nouveau statut fiscal de l'EPCC depuis le début de 2007) Ce tableau ne prend en compte que les crédits gérés directement par les services artistiques, ce qui explique la différence avec le tableau et le graphique de la page 7 qui intègre certains frais annexes.

LE SOUTIEN À LA PRODUCTION

Nombre d'œuvres coproduites : 21

nombre d'œuvres totalement achevées en 2007 : 12

Pourcentage moyen des aides Arcadi (sur budget réalisé) : 18,3 %

nombre de projets 2008 dont la coproduction démarrait en 2007 : 9

LE SOUTIEN À LA DIFFUSION

Nombre d'œuvres aidées : 32 (25 compagnies)

Pourcentage moyen des aides Arcadi (sur budget réalisé) : 32,2 %

Nombre de représentations : 121 dans 40 lieux

Nombre de spectateurs : 19 859

Taux de fréquentation : 63,11 %

DONT HORS SAISON, LE RENDEZ-VOUS DANSE D'ARCADI

Chaque année en février (du 9 au 14 février en 2007), Hors Saison permet de présenter aux programmeurs d'Île-de-France, et d'ailleurs, la majeure partie des compagnies soutenues en diffusion en région Île-de-France sur la saison 2007-2008.

Nombre d'œuvres présentées : 15 spectacles présentés (14 compagnies), 22 représentations sur 6 jours au Théâtre de la Cité internationale (Paris 14e), à La Ferme du Buisson, Scène nationale de Marne-la-Vallée (77), au Théâtre Paul Eluard de Bezons (95) et au Théâtre de Vanves (92).

Nombre de rencontres professionnelles : une rencontre autour de la consultation des compagnies chorégraphiques en Île-de-France (70 personnes présentes) + rencontre nationale danse organisée par l'Onda (124 programmeurs de toute la France)

Public : 4 584 spectateurs, taux de remplissage : 85,6 %
Fréquentation professionnelle :

291 professionnels dont 89 représentants de structures d'Île-de-France (69 structures représentées), 109 représentants de structures nationales (91 structures représentées), 26 représentants de structures internationales, 45 institutionnels, 22 journalistes. Le nombre de professionnels a quelque peu augmenté (270 en 2006).

ACTION ET ÉDUCATION ARTISTIQUE

Tout en continuant à soutenir les actions artistiques en accompagnement des spectacles soutenus en diffusion, Arcadi soutient désormais des actions artistiques dont les demandes peuvent émaner de lieux ou de compagnies, soutenues en diffusion ou pas, sur des critères d'innovation et de rayonnement territorial.

Nombres d'actions artistiques liées à des spectacles soutenus en diffusion : 31 actions artistiques, pour 31 groupes, 270 heures interventions pour 1 820 personnes. 14 compagnies ont mené ces actions.

Actions artistiques hors diffusion : 10 actions artistiques pour 10 groupes, 306 personnes.



COMMENTAIRES

Concernant le soutien à la diffusion sur la saison, nous remarquons une augmentation du nombre de représentations pour un même nombre de lieux partenaires, ce qui signifie plus de séries dans un même lieu, ce qui fait souvent défaut à la danse. C'est donc est une évolution très positive au bilan de cette année 2007. Les spectacles sont par ailleurs bien répartis sur le territoire régional : 7 théâtres en Essonne, 7 à Paris, 7 en Seine-Saint-Denis, 5 dans les Hauts-de-Seine, 5 dans le Val-de-Marne, 5 dans les Yvelines et 4 dans le Val d'Oise. La Seine et Marne est uniquement représentée par la Ferme du Buisson qui programme de la danse dans le cadre de Hors Saison.

Concernant cette manifestation annuelle, le nombre de professionnels et la fréquentation du grand public demeure constant, avec une légère progression de la venue de programmateurs nationaux, qui assistent à des spectacles à l'occasion de la rencontre organisée en partenariat avec l'Onda.

Concernant l'action artistique, le service danse a choisi cette année de privilégier les actions longues et pérennes plutôt que de multiplier les actions courtes. De ce fait, il y a un peu moins de groupes concernés cette année car la qualité des propositions nécessite plus de temps de conception et de mise en place.

C'est dans ce contexte qu'a été initié en 2007 un travail de « réflexion-formation » à l'attention d'un groupe de personnes en lien avec le public dans les structures d'Île-de-France sur les questions de médiation autour de la danse contemporaine. Ces rendez-vous ont lieu tous les mois environ, dans les locaux d'Arcadi comme dans des lieux partenaires et attirent de plus en plus de participants chaque fois.

En termes de conseils, de suivi et de veille, la directrice du service danse a eu 145 rendez-vous (compagnies, diffuseurs, partenaires) sur 2007 et vu environ 210 spectacles de danse.

MULTIMÉDIA

	Plafond Prévisionnel	Budget réalisé	Différence
Production	149 500	181 723,77	+32 223,77
Diffusion	42 000	46 478,50	+4 478,50
Actions artistiques	12 000	10 970	- 1 030,00
Némo	95 000	67 178,23	- 27 821,77
Total	298 500	306 350,5	+ 7 850,50

Les montants 2007 sont désormais en TTC (en raison du nouveau statut fiscal de l'EPCC depuis le début de 2007) Ce tableau ne prend en compte que les crédits gérés directement par les services artistiques, ce qui explique la différence avec le tableau et le graphique de la page 7 qui intègre certains frais annexes.

LE SOUTIEN À LA PRODUCTION

Nombre d'œuvres aidées : 17

Soutien moyen par projet : 10 690 euros

Installations : 7

Films (courts métrages hybrides, films expérimentaux) : 8

DVD : 2

LE SOUTIEN À LA DIFFUSION

10 opérations ont été menées donnant lieu à 17 séances (ou expositions).

Parmi les actions marquantes de l'année, citons :

- Opérations avec d'autres festivals (Art Outsiders, Emergences, Festival du court-métrage de Clermont-Ferrand, la poursuite de notre partenariat avec Elektra (Montréal), un salon (Show Off) ou le Centre Pompidou.
- Édition de monographies vidéo d'artistes soutenus en production (Luis Niéto, Edouard Salier)
- Démarrage d'une action de restauration d'œuvres multimédia historiques qui nécessite un portage vers les technologies actuelles (« World Skin » de Maurice Benayoun).
- Participation au Marché International des arts numériques de Montréal (dans le cadre de notre partenariat avec Elektra), qui a donné lieu à la mise en place d'un véritable réseau, composé de festivals (Cimatics-Bruxelles, Optofonica-Amsterdam, Today's Art-La Haye, Elektra-Montréal etc.), de centres de productions (Recombinant Media Lab-San Francisco, Ars Electronica Center-Linz, Fact-Liverpool, le Citu-Paris, etc.) de distributeurs (Digicult-Milan, Forma-Newcastle), et de

lieux franciliens (Le Cube-Issy-les-Moulineaux etc.) décidés à se regrouper autour de projets communs afin de mettre à profit leurs complémentarités. Parmi les premières réalisations issues de cette entente informelle, notons pour 2007 : la fabrication d'une capsule « optofonique » liant Arcadi au festival Elektra, au Cube, à Today's Art ou encore l'opération « World Skin » liant Arcadi au Citu (Paris), à Fact (Liverpool, Angleterre) et à l'Ars Electronica Center (Linz, Autriche).

DONT NÉMO, RENDEZ-VOUS MULTIMÉDIA D'ARCADI

Avec un « Panorama international », des performances audiovisuelles, des longs métrages, des « focus » sur des sociétés de productions, des écoles ou des artistes émergents, des séances pour enfants et une installation multimédia, le festival Némo a donné lieu à 36 séances au Cinéma des Cinéastes (Paris 17e), 14 séances au Cube (Issy-les-Moulineaux), 5 séances Némo@Elektra à Montréal (Québec) et 3 à Némo@Bamako au Mali.

L'édition 2007 de Némo fut une version limitée du festival, accueillie principalement au Cinéma des cinéastes, lieu ne permettant pas de proposer des performances techniquement complexes et encore moins d'exposition. Ce partenariat fut conclu hâtivement, le Forum des Images ayant averti Arcadi de ses retards de chantier très tardivement.

Pour la troisième année consécutive, Némo a fait l'objet d'un florilège de certains des films programmés en DVD (Expériences #3), coproduit par Arcadi et le magazine Repérages, commercialisé dès le mois d'avril. Ce Dvd constitue un excellent support de diffusion pour des opérations de programmation dans tous type de festivals ou autres Espaces Culture Multimédia.

ACTION ET ÉDUCATION ARTISTIQUE

Nombre d'actions : 3

- « Ecole VJ » par les Réseaux de la Création à l'Espace Château-Landon : ateliers de sensibilisation et de pratique artistique autour du Vjing (manipulation d'images en direct, cinéma « live »)
- « Sweet Sixteen & Super16 » par le collectif Mu : ateliers de création sonore suivi de deux parcours de type « locative art » dans la ville.
- « L'autre bout du fil(s) » par le Théâtre de l'Agora d'Evry : atelier de production de films multi-plateformes (dont téléphones portables).

COMMENTAIRES

Le budget prévisionnel de production a été nettement révisé à la baisse pour permettre le développement de notre action de diffusion des œuvres multimédia.

Cependant, l'édition exceptionnellement réduite de NémO 2007 (cf. infra) a permis de reporter une somme importante de l'enveloppe de la manifestation, sur celle de la production. Cela nous a permis de conserver un volume d'œuvres aidées conséquent, sachant que cette opération ne pourra être reconduite en 2008, une fois le festival NémO « rétabli ».

Le développement de la diffusion multimédia a été marquant en 2007. Du fait de ces mouvements financiers internes au service multimédia, son enveloppe a été doublée. Cette augmentation substantielle nous a permis de réaliser un certain nombre d'actions en dehors de NémO, qui est traditionnellement notre moment fort de restitution et de visibilité, notamment auprès du public, de la presse et des professionnels franciliens.

OPÉRA

	Plafond Prévisionnel	Budget réalisé	Différence
Production	213 000	210 630,53	- 2 369,47
Diffusion	478 000	478 000	0
Actions artistiques	47 850	47 850	0
Total	738 850	736 480,53	- 2 369,47

Les montants 2007 sont désormais en TTC (en raison du nouveau statut fiscal de l'EPCC depuis le début de 2007) Ce tableau ne prend en compte que les crédits gérés directement par les services artistiques, ce qui explique la différence avec le tableau et le graphique de la page 7 qui intègre certains frais annexes.

LE SOUTIEN À LA PRODUCTION ET À LA DIFFUSION

Nombre d'œuvres aidées :

16 ouvrages, 8 au titre du dispositif d'aide à la production et à la diffusion et 8 au titre du dispositif d'aide à la diffusion uniquement

Pourcentage des aides Arcadi en coproduction (sur budget prévisionnel) pour 2007-2008 : 26 %

Pourcentage moyen des aides Arcadi en diffusion pour 2007-2008 : 35 %

Pour 2007-2008, le nombre total de représentations : 142

Nombre de représentations au titre des spectacles aidés à la coproduction : 100

Nombre de représentations au titre des spectacles aidés à la diffusion : 42

Nombre de théâtres en Île-de-France : 50

ACTION ET ÉDUCATION ARTISTIQUE

Nombre de projets ayant donné lieu à des actions artistiques : 35

Nombre de dates pour ces actions : 80

Nombre de sites concernés : 60

Public total de ces actions : 2 400 personnes

COMMENTAIRES

Cette saison a été marquée par une augmentation importante tant en termes de diffusion (142 dates) que de nouveaux lieux partenaires (50 théâtres) avec une plus grande concentration de la diffusion sur le premier trimestre 2008.

L'explication étant en partie due à la nécessité pour les programmeurs de dater des spectacles financièrement plus coûteux en terme de budget.

L'ensemble de la programmation 2007-2008 a fait l'objet d'un excellent accueil avec cependant des intérêts accrus pour certaines productions, celles-ci ayant donné lieu à de très belles séries à Paris et en Île-de-France comme « Le Barbier de Séville » pour le répertoire lyrique italien, ou « Arsène Lupin, banquier » pour le répertoire de l'entre-deux guerres, ou encore avec la redécouverte d'un ouvrage comme « La Forêt Bleue ».

Il est également à noter que « Pierre la Tignasse » et « Les Sacrifiées » ont fait figure d'exception dans le paysage de la création contemporaine puisque celles-ci ont spontanément bénéficié d'une enveloppe respective de diffusion de 8 dates.

Enfin certaines productions ayant déjà été aidé à la coproduction et à la diffusion au moment de leur création ont été l'objet de reprise pour cette saison. Ces dernières furent programmées sous forme de séries en région Île-de-France et accueillies dans des lieux prestigieux.

THÉÂTRE

	Plafond Prévisionnel	Budget réalisé	Différence
Production	630 000	626 400	- 3 600
Diffusion	171 000	171 000	0
Actions artistiques	107 700	107 700	0
Total	908 700	905 100	- 3 600

Les montants 2007 sont désormais en TTC (en raison du nouveau statut fiscal de l'EPCC depuis le début de 2007) Ce tableau ne prend en compte que les crédits gérés directement par les services artistiques, ce qui explique la différence avec le tableau et le graphique de la page 7 qui intègre certains frais annexes.

LE SOUTIEN À LA PRODUCTION

Nombre d'œuvres aidées : 33

Pourcentage moyen des aides Arcadi (sur budget réalisé) : 14,2 %

Nombre de représentations : 658

Nombre de théâtres concernés en Île-de-France : 63

LE SOUTIEN À LA DIFFUSION

Nombre d'œuvres aidées : 22

Pourcentage moyen des aides Arcadi (sur budget réalisé) : 15,5 %

Nombre de représentations : 502

Nombre de théâtres concernés en Île-de-France : 32

ACTION ET ÉDUCATION ARTISTIQUE

Nombre d'actions : 19 actions de sensibilisation du public singulières et innovantes.

COMMENTAIRE

En matière de coproduction, le service Théâtre d'Arcadi a eu 170 demandes pour la saison 2007-2008 (pour mémoire, nous avons eu 189 demandes pour la saison 2006-2007). Le pourcentage de nos apports en coproduction oscille entre 5 % et 49 %, il est déterminé au regard de l'économie générale de la compagnie porteuse du projet, de l'économie de la production en question et des capacités financières du ou des théâtres partenaires de la création.

Dans ce cadre financier constant (le budget théâtre d'Arcadi est sensiblement le même depuis 2005) nous avons encouragé et veillé à une augmentation du nombre de représentations.

Pour ce qui est des aides à la diffusion, nous avons eu 73 demandes en 2007 et avons donc honoré un tiers des demandes. Force est de constater que, malgré la modification de nos critères de recevabilité des demandes (permettant une demande plus large), le nombre des spectacles en diffusion l'année succédant celle de leur création reste très inférieur au nombre de spectacles qui se créent.

Si la profession semble aussi soucieuse de la diffusion que les multiples colloques, rapports, rencontres le disent, on peut s'interroger sur les raisons pour lesquelles nous sommes, avec l'Onda, une des seules institutions sur le territoire de l'Île-de-France, à avoir un dispositif d'aide à la diffusion clairement identifiable ?

En termes de conseils, de suivi et de veille, la directrice du service théâtre a eu 151 rendez-vous (avec artistes et/ou compagnies), 33 rendez-vous avec des diffuseurs et a assisté à environ 150 spectacles de théâtre sur l'année 2007.

PLURIDISCIPLINAIRE

	Plafond Prévisionnel	Budget réalisé	Différence
Production	89 500	70 500	- 19 500
Diffusion	20 000	20 000	0
Actions artistiques	20 000	20 000	0
Total	129 500	110 500	- 19 500

Les montants 2007 sont désormais en TTC (en raison du nouveau statut fiscal de l'EPCC depuis le début de 2007) Ce tableau ne prend en compte que les crédits gérés directement par les services artistiques, ce qui explique la différence avec le tableau et le graphique de la page 7 qui intègre certains frais annexes.

Depuis septembre 2005, le parcours d'un projet pluridisciplinaire fait l'objet d'une expérimentation.

Un projet est déposé à Arcadi par un des services artistiques, et c'est en interne que l'équipe se prononce sur le caractère pluridisciplinaire du projet, selon les critères suivants : Réelle hybridation entre deux langages artistiques (exemple : la scène et l'image), double légitimation (services artistiques et assemblée collégiale) sur l'intérêt du point de vue de la création.

Cette approche repose sur les notions de laboratoire, de souplesse d'intervention et illustre en partie l'objectif de veille artistique fixé à l'établissement.

Ces projets sont qualifiés de « Pluridisciplinaires » sur le site ainsi que dans nos différents supports, sans pour autant ouvrir une nouvelle entrée aux projets artistiques. Une fois un projet repéré comme pluridisciplinaire par les services concernés, la coordinatrice des services artistiques prépare son passage en comité artistique, composé de tous les directeurs de services.

La différence des 19 500 euros que l'on trouve sur le budget total pluridisciplinaire correspond à l'engagement confirmé par le comité artistique pour une coproduction devant avoir lieu initialement entre décembre 2007 et février 2008 mais qui, en fin d'année, fut reporté de janvier à avril 2008.

LE SOUTIEN À LA PRODUCTION

Nombre d'œuvres aidées en production : 5

Pourcentage d'apport Arcadi sur BR : 17,33 %

Nombre de théâtres en Île-de-France : 6

Nombre de représentations : 37

Nombre de spectateurs en Île-de-France : 5 373

LE SOUTIEN À LA DIFFUSION

Pour la diffusion, la Plateforme IDF est une expérimentation de synergie de programmation sur le territoire régional : Quatre directeurs de théâtres se sont associés sous le titre de La Plateforme IDF : (Théâtre Jules Verne de Brétigny-sur-Orge, Théâtre Paris-Villette, La Maison des Métallos à Paris et Théâtre de Vanves), afin de proposer aux artistes qu'ils ont choisis, un dispositif original de création et de diffusion de leur travail

Cette action consiste à valoriser la visibilité de chaque artiste en présentant différents aspects de son travail : plusieurs spectacles, petits ou grands modules et propositions d'actions interactives avec les différents publics.

Cette diffusion démultipliée a également pour conséquence un nombre beaucoup plus important de représentations.

Pour la saison 2007-2008, ont été retenus en accord avec ARCADI :

Jean-Paul Delore de la compagnie Le Léopard Dramatique et Serge Ricci de l'Association Mi-Octobre.

ACTION ET ÉDUCATION ARTISTIQUE

Pour les actions artistiques, Arcadi est partenaire d'une opération coordonnée par le Spip 94 (Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation du Val de Marne). Arcadi revendique une intervention globale sur l'action que mène Le Spip. en intervenant au niveau de la formation (projet de formation aux techniques du spectacle pour les détenus de Fresnes), en optant pour un rôle de conseil à la mise en place d'ateliers (ex : en théâtre, ateliers d'écriture), et enfin, en étant un soutien sur la mise en place de projets de pratique artistique, notamment en danse (travail spécifique sur le corps, avec les détenus).

PASSEURS D'IMAGES

	Plafond Prévisionnel	Budget réalisé	Différence
2004	148 749	87 529	- 61 220
2005	132 995	125 449	- 7 546
2006	118 943	116 242	- 2 701
2007	132 000	139 416	+ 7 416

Les montants 2007 sont désormais en TTC (en raison du nouveau statut fiscal de l'EPCC depuis le début de 2007).

Ce tableau ne prend en compte que les crédits gérés directement par les services artistiques, ce qui explique la différence avec le tableau et le graphique de la page 7 qui intègre certains frais annexes.

TROIS VOLETS D'ACTION SONT MIS EN PLACE DANS CHAQUE SITE PARTENAIRE GRÂCE AU DISPOSITIF

Ateliers de pratique artistique : 22 sur 27 sites

Séances spéciales : 6 et 15 reportées par dérogation en 2008 sur 27 sites

Séances en plein air : 16 (et 1 annulée pour intempéries et 2 dérogations pour 2 en 2008) sur 27 sites

Tous les sites en conventionnement avec Arcadi pour l'année 2007 sont en contrats urbains de cohésion sociale (CUCS) de ville, y compris les sites parisiens intra-muros.

FRÉQUENTATION PAR VOLETS D'ACTION

Moyenne de fréquentation pour les séances en plein air : 258 personnes contre 174 en 2006.

Moyenne de fréquentation pour les séances spéciales : 44 personnes contre 40 en 2006.

Moyenne de fréquentation pour les ateliers de pratique artistique : 17 participants par atelier contre 13 en 2006

La fréquentation est en hausse pour l'ensemble des volets d'action, et même si ces hausses sont sans doute peu spectaculaires, on peut y voir le signe certain de la réussite du projet « mémoire et cinéma » initié depuis 2003 sur l'ensemble du territoire régional, qui permet l'ancrage de ce dispositif dans un réseau de partenaires locaux mieux impliqués dans la réalisation d'objectifs territoriaux partagés.

COMMENTAIRES

L'édition 2007 du dispositif Passeurs d'images en Île-de-France était porteuse de plusieurs enjeux au regard du choix que la coordination Arcadi avait à travers la mise en œuvre d'une opération régionale qui visait à décliner des actions d'éducation à l'image qualifiées autour d'un axe thématique fort et signifiant « mémoire et cinéma ». Pour les années 2007 et 2008, la réflexion proposée porte plus particulièrement sur la question de la mémoire et des représentations du travail au cinéma.

Le premier enjeu reposait sur la vérification du rôle structurant du projet régional « mémoire et cinéma » d'un point de vue opérationnel et financier, au plan de l'aménagement culturel du territoire ou encore de la dynamique partenariale. On observe en 2007 l'existence d'un véritable réseau régional Passeurs d'images avec une fidélisation constante des sites partenaires et la constitution (sur 30 sites) d'un cœur de réseau de douze villes ou structures partenaires depuis plus de quatre années consécutives. Il en ressort également un effet vertueux du système de conventionnement avec les villes de petite et moyenne couronne qui permet de constater que 40 % du budget global des actions du dispositif (toutes actions confondues) est abondé par les villes, ce qui signifie que les porteurs de projets parviennent à obtenir sur ces actions plus de recettes extérieures et à mieux mobiliser d'année en année les financements des collectivités locales. Enfin, on peut également noter une motivation plus importante des partenaires locaux qui, durant la première année d'intégration au dispositif, s'engagent d'emblée sur deux ou trois volets d'action.

Le second enjeu était celui de l'élargissement des publics, notion qui avait présidé au choix de la thématique « mémoire et cinéma » favorisant la diversité et le croisement des publics comme la dimension intergénérationnelle.

On constate à cet égard un double mouvement : si l'élargissement à de nouvelles catégories de publics exclus de l'offre culturelle est sensible, celui-ci s'accompagne d'un souci accru de décloisonnement et de mixité sociale partagé par la totalité des porteurs de projets.

Des actions « en regards croisés » avec des partenaires internationaux conçus dans la durée pour permettre la mise en œuvre d'initiatives placées sous le signe de la coopération et du dialogue interculturels.

Le troisième enjeu de cette opération portait sur la qualité artistique et pédagogique des actions proposées dans le cadre du dispositif.

On constate que le processus de requalification des projets entamé dès 2003 a porté ses fruits en suscitant une augmentation globale du nombre d'ateliers de pratique ainsi qu'une réponse très favorable aux propositions d'expérimentation et d'innovation artistique et culturelle.

Ce bref état des lieux de l'activité de Passeurs d'images pour 2007 se complète chaque année d'une évaluation complète et détaillée disponible auprès du service Passeurs d'images.

COMMUNICATION

La communication n'est ni une fonction ni un secteur isolé, sa stratégie s'établit au service du développement d'Arcadi dans son ensemble.

Les responsables de la communication suivent un plan de communication initié dès 2004, en liens étroits avec la direction, en s'appuyant sur les fonctionnements et les informations des services artistiques et du Relais information et conseil.

Ce plan permet d'harmoniser les modes de fonctionnement, d'adapter les objectifs de la communication aux objectifs d'Arcadi sur le premier contrat 2005-2007, ainsi que les actions et les supports qui en dépendent.

La communication comporte deux axes distincts : la communication de l'établissement, comprenant la communication interne et la communication artistique directement liée aux différentes œuvres soutenues par Arcadi.

LA COMMUNICATION DE L'ÉTABLISSEMENT

COMMUNICATION INTERNE

L'OUTIL PRINCIPAL : L'INTRANET

Depuis 2006, ce médium est le support de référence de la communication interne. Il comporte :

- La page d'accueil ou « portail » qui symbolise le « coup d'œil » avec la page planning du jour, les actualités, les dernières coupures de presse...
- La revue de presse renseignée par la personne de l'accueil ainsi que par le Relais information et conseil, recevant les coupures de l'Argus et épluchant tous les matins la presse à laquelle Arcadi est abonné. Nous la complétons par les revues de presse fournies par les attachés de presse. Cette revue de presse est périodiquement archivée dans des classeurs, consultables à l'accueil ;
- Le planning commun à tous les membres de l'équipe ;
- Les actualités, comprenant les actualités d'utilité générale, que chaque membre d'Arcadi adresse au service communication qui se charge de les valider, les comptes rendus de réunions passées, les ordres du jour des réunions à venir (fixés par la direction ou la personne à l'initiative de la réunion), les notes de service (rédigées par l'administration)...

LA NEWSLETTER

une lettre d'information sous forme électronique (1 610 abonnés en décembre 2007).

LE SITE WEB

À la fin de l'année, sur le site web, on recensait 605 spectacles (dont 125 pour l'année 2007), 352 biographies (172 pour 2007), 651 compagnies (150 pour 2007) ainsi que 1 610 abonnés (800 pour 2007) à la newsletter et plus de 380 formulaires remplis (180 en 2007).

La fréquentation se résume en deux nombres : près de deux millions de pages vues (1 954 648) et six cent mille visites (642 193) avec des maximums quotidiens de 20 263 pages et 5 711 visites. La fréquentation est globalement stable du fait de la réorientation de nos bases de données accessible par internet. La mise en place du répertoire des lieux de diffusion d'Île-de-France, qui a remplacé le vieillissant guide de la diffusion théâtrale en Île-de-France provoque une redistribution de la fréquentation. Le guide de la diffusion recensait une large majorité des spectacles, artistes et lieux franciliens sur plusieurs saisons. Cette information (et la fréquentation associée) ne relevait pas directement de l'activité d'Arcadi, mais produisait près du tiers du trafic. Aujourd'hui le répertoire des lieux génère 8 % du trafic (décembre).

LES ATELIERS

Ces rencontres en public donnent lieu à des retranscriptions complètes sur le site d'Arcadi, www.arcadi.fr/publications/actes :

LE LIEU ET LA CRÉATION

2 février 2007 à l'Espace Jemmapes.

Jusqu'où le lieu organisateur s'implique-t-il dans la création d'un spectacle de chanson ? Au-delà de l'apport financier et de la mise à disposition du plateau et d'une équipe, son rôle varie d'un lieu à l'autre, d'un projet à l'autre. A-t-il son mot à dire sur le contenu artistique ?

Modératrice, Pascale Bigot, directrice du service chanson d'Arcadi, avec Leïla Cukierman, directrice du Théâtre d'Ivry Antoine Vitez, Denis Vemclefs, directeur de l'Espace 1789 (Saint-Ouen), Lysika Clapaud, manageuse de Fantazio, Stéphanie Claude, manageuse de Charlotte etc. et Véronique Felenbok, administratrice de Riposte (D' de Kabal).

LES REPÈRES ARTISTIQUES DU CHANTEUR

3 février 2007 à l'Espace Jemmapes.

Beaucoup d'avis artistiques se juxtaposent autour du chanteur, celui du manager, du tourneur, de l'arrangeur... Comment s'y retrouver ?

Modératrice, Pascale Bigot, directrice du service chanson d'Arcadi avec Philippe Albaret, directeur du Coach, Jean-Francis Zermati, directeur d'Harmoniques, Murielle Magellan, auteur, coach, metteur en scène, Fabien Martin, chanteur, David Sire, chanteur et Marina Tomé, comédienne, coach, metteur en scène.

LES PROJETS SOLIDAIRES SONT-ILS POSSIBLES DANS LE SPECTACLE VIVANT ?

18 juin au Théâtre Dunois.

Une rencontre organisée par le Théâtre Dunois en partenariat avec Arcadi et Christophe Laluque de l'Amin théâtre. Le thème de la solidarité sous toutes ses formes : politique, pratique (parrainage, résidence, mutualisation, conseil...) y a été débattu.

SPECTACLE VIVANT/MÉMOIRE VIVE

18 juillet, dans le cadre du Festival d'Avignon dans la Chapelle du Miracle.

Ces questions de la mémoire et de la transmission concernent l'ensemble des domaines de la vie sociale. Comment se posent-elles dans le champ du spectacle vivant ?

Avec Jean-Pierre Vincent, metteur en scène, Julie Brochen, metteur en scène et directrice du Théâtre de l'Aquarium (Paris 12^e), Ludovic Lagarde, metteur en scène. Atelier préparé et animé par Sabine Quiriconi, dramaturge, maître de conférence en arts du spectacle à l'Université de Poitiers.

INVITATION INSTITUTIONNELLE

Arcadi propose à tous ses contacts institutionnels, une invitation à une sélection des spectacles des différents secteurs artistiques ainsi que quelques rendez-vous organisés par le Relais afin de les aider à faire un choix dans la multitude des propositions dans les lieux d'Île-de-France. La première date de novembre 2007 et les suivantes seront éditées deux à trois fois par an puis expédiées à 300 contacts environ.

PRÉSENTATION DE SAISON

Chaque année au mois de décembre, Arcadi organise une réunion des diffuseurs d'Île-de-France, afin de leur présenter les activités de l'établissement. En 2007, cette rencontre s'est tenue le 4 décembre, à l'Archipel (Paris 10^e) et a réuni quatre-vingt-sept représentants de lieux de la Région, auxquels les seuls services danse et opéra ont présenté en détail les différents spectacles proposés en diffusion pour la saison 2008/2009 (23 chorégraphes étaient cités, pour 35 pièces différentes ainsi que 22 spectacles opéra). Cette présentation a suscité un réel intérêt chez les programmeurs, qui ont rapidement pris contact avec les services pour concrétiser leurs choix.

LA COMMUNICATION ARTISTIQUE

COMMUNICATION LIÉE AUX ÉVÉNEMENTS

Pour les trois rendez-vous qu'organise Arcadi (le rendez-vous chanson ; Hors Saison, le rendez-vous danse et Nêmo, le rendez-vous multimédia), les mêmes supports de communication sont déclinés, mais adaptés en fonction de la manifestation :

- › le flyer : ce support a été, cette année, ajouté au plan de communication. C'est le support de communication grand public. Il est d'un format léger (recto verso ou quatre page) et très facile à déposer (dans les salles de spectacle, les lieux culturels, les bars, les bibliothèques...) ou à tracter.
- › la brochure : elle présente, en détail, la programmation de l'événement (calendrier, présentation des artistes, infos pratiques...). Elle est diffusée pendant le rendez-vous et a valeur de programme.

Des invitations et parfois des affiches (40x60 cm) complètent les supports de communication réalisés pour les rendez-vous.

Des partenariats avec des supports presse réalisés pour chacun des événements. Certains sont récurrents, d'une année sur l'autre : le magazine Repérages, pour Nêmo, ou les Inrocks, pour Hors Saison.

Mise en place cette année d'un nouveau partenariat « grand public » avec A nous Paris (hebdomadaire culturel gratuit, diffusé dans le métro et les cinémas), pour Nêmo.

COMMUNICATION ARTISTIQUE DES SAISONS

Afin de donner une meilleure visibilité, auprès du grand public, de certaines productions (théâtre, opéra, chanson), Arcadi prend en charge la réalisation et la diffusion d'encarts dans la presse grand public ou spécialisée. Des encarts ont été réalisés, en théâtre pour Flexible hop hop, Solinge, Ermen et Dors mon petit enfant, dans Les Inrocks. En opéra, un encart pour le spectacle Vespetta e Pimpinone a été diffusé sur concertclassic.com (site référençant tous les concerts de musique classique en France).

Les Inrocks est le magazine culturel partenaire d'Arcadi pour cette saison : encarts en danse, théâtre, chanson et pour le Supplément d'Avignon (pour l'atelier d'Arcadi).

ATTACHÉS DE PRESSE

OPUS 64

Opus 64, bureau d'attaché de presse, se charge du suivi de la presse « artistique » d'Arcadi, pour le théâtre, la chanson, la danse.

Pour la chanson, les communiqués de presse ont été envoyés pour soutenir le travail de trois chanteurs : Marjolaine, Laurent Madiot et Gaspard Batlik, qui ne bénéficiaient pas du soutien d'un attaché de presse spécifique.

Pour l'opéra, un déjeuner de presse a été organisé en juin 2007, afin de présenter certaines productions opéra et de faire se rencontrer artistes et journalistes.

Opus 64 est aussi chargé de toute la presse de Hors Saison.

Pour Hors Saison, un travail spécifique est réalisé sur le rendez-vous danse d'Arcadi, avec l'envoi d'environ 500 communiqués de presse, suivi de l'envoi d'un dossier de presse (500 exemplaires). Opus 64 fait ensuite un suivi de tous les journalistes pendant le rendez-vous et réalise une Revue de presse (cf. Revue de presse de Hors saison, jointe).

ATTACHÉE DE PRESSE NÉMO : GÉRALDINE CANCE

Pour le multimédia, une attachée de presse indépendante, Géraldine Cance, travaille, pendant trois mois, sur la préparation et le suivi des relations presse pour Némó, le rendez-vous multimédia d'Arcadi. Trois mois avant le début du rendez-vous, est envoyé un millier de communiqués de presse. Elle réalise la revue de presse (cf. Revue de presse de Némó, jointe).

Pour Hors Saison et Némó, est mis à la disposition des journalistes et attachés de presse, une adresse web qui leur est réservée, où ils peuvent trouver des photos, les communiqués et dossiers de presse, des extraits vidéos et tout le matériel dont ils ont besoin. Afin de les sensibiliser encore plus un DVD leur est adressé, DVD qui reprend largement des extraits des futurs films présentés à Némó. Cf. Revue de presse Némó

LA REVUE

Arcadi, La revue a pour but de développer la pensée d'Arcadi et de présenter équitablement les actions et les spectacles de chacun des secteurs artistiques. Ce support a l'avantage de mêler la part artistique à la part théorique d'Arcadi, en faisant parfois intervenir des journalistes ou/et des artistes dans sa rédaction. Il présente nos « temps forts », comme nos événements au même titre que des actions artistiques ou des ateliers : toutes les actions (externes) d'Arcadi y sont développées.

Son contenu est décidé par son comité de rédaction, composé des membres de l'équipe autour de la direction et du service communication, qui étudie également un plan de diffusion adapté.

Elle est éditée à raison de trois numéros par an.

Elle est diffusée à environ 9 000 exemplaires : à ses abonnés (3 500 environ) et déposée dans des lieux culturels de Paris et de sa région.

Cf., La revue #4, #5, #6.

FONCTIONNEMENT GÉNÉRAL



LES INVESTISSEMENTS

Les dépenses d'investissement correspondent essentiellement à l'installation de l'équipe d'Arcadi dans ses nouveaux locaux au cours de l'été 2007.

Les travaux effectués en vue de cette installation s'élèvent à 168 000 euros, et le dépôt de garantie à 50 000 euros, soit un total de 218 000 euros sur 254 641 euros.

Quelques achats de matériel informatique représentent l'essentiel des autres investissements, pour le renouvellement du parc.

Bien que, comptablement, il n'y ait pas de compensation directe, il est à noter que la plus grosse part des coûts liés au changement de locaux a été couverte par le paiement d'une indemnité d'éviction par le propriétaire des anciens locaux, passage Duhesme (198 000 euros).

LES FRAIS GÉNÉRAUX

La part la plus importante des frais généraux de l'établissement est constituée du loyer et des charges locatives des locaux, au 1 bis passage Duhesme jusqu'au mois de juin, puis au 51 rue du Faubourg Saint Denis ensuite. Ils représentent 241 000 euros.

Les autres postes « techniques » sont essentiellement :

Les achats divers de fonctionnement (électricité, petit matériel et équipement...) pour 24 000 euros.

Les locations mobilières, frais d'entretien et maintenance, les assurances... pour un montant de 80 000 euros, sensiblement identique à celui de 2006.

Les frais de réception et mission représentent un montant de 78 000 euros, équivalent à celui de 2006.

Les frais d'affranchissement et de télécommunication s'élèvent à 32 700, contre 38 500 en 2006.

La taxe sur les salaires, qui avait été provisionnée à hauteur de 284 759 euros pour les années 2004 à 2006, en attente de la décision relative au statut fiscal d'Arcadi, s'élève finalement à 284 540 euros pour cette même période.

Pour l'année 2007, elle représente 98 348 euros.

LA MASSE SALARIALE

La masse salariale représente 27 % du budget global.

Les salaires versés se répartissent comme suit :

Contrats à durée indéterminée (CDI) : 94 %,

Contrats à durée déterminée (CDD) : 5 %,

Contrats d'intermittence : 0,5 %,

Stagiaires : 0,5 %.



 **île de France**



ARCADI

51, rue du fg Saint-Denis

CS 10 106

75468 Paris Cedex 10

Tél. 01 55 79 00 00

Fax 01 55 79 97 79

info@arcadi.fr – www.arcadi.fr